

Ministère de la culture et de la communication
*Examen professionnel pour l'accès au grade de technicien(ne) de classe
supérieure*

SESSION 2014

Lundi 12 janvier 2015
Epreuve écrite d'admission

Code : 14-DEC-18316

Une composition écrite notée à partir d'une question d'ordre général relative aux métiers d'art.
(durée 2h)

Avertissements :

- les feuilles de brouillon insérées dans les copies ne seront pas corrigées ;
- les candidats ne doivent pas joindre d'autres documents à leurs copies ;
- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- avant de commencer, vérifiez que le sujet qui vous a été remis comporte toutes les questions ; signalez aux surveillants tout de suite les anomalies éventuelles (page manquante, page illisible...).

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

Ministère de la culture et de la communication

Examen professionnel pour l'accès au grade de technicien(ne) d'art de classe supérieure

SESSION 2014

Lundi 12 janvier 2015
Epreuve écrite d'admission

SUJET :

Au travers de votre expérience de technicien(ne) d'art au sein du ministère de la culture et de la communication, faites-nous découvrir l'évolution de votre spécialité.